



Le 27 janvier 2017

Le très honorable Justin Trudeau, C.P., député
Premier Ministre du Canada
Édifce Langevin
Ottawa (Ontario) K1A 0A2

Monsieur le Premier Ministre,

En 2016, la Société franco-manitobaine (SFM) et l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba (UNMSJM) ont entamé des démarches visant l'exonération du leader métis francophone Louis Riel, exécuté en novembre 1885. Je vous écris aujourd'hui pour signifier l'appui de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, et de l'ensemble de ses membres, à cette demande d'exonération.

Partout au pays, les francophones connaissent Louis Riel et le reconnaissent comme un héros, un fondateur et un bâtisseur de la francophonie. C'est grâce à lui, notamment, que les Franco-Manitobains et les Franco-Manitobaines bénéficient aujourd'hui des droits constitutionnels conférés lors de l'entrée du Manitoba dans la Confédération, en 1870.

Exonérer Louis Riel à l'occasion du 150e anniversaire de la Confédération serait un geste hautement symbolique qui lancerait un message fort sur la place du leader Métis, et des francophones en milieu minoritaire, dans la mémoire et l'identité collective de notre pays. Ce serait aussi un geste important en lien avec la volonté de réconciliation avec les peuples autochtones.

En appui à la SFM et à l'UNMSJM, je vous encourage donc à profiter de la Journée Louis Riel, le 20 février prochain, pour annoncer personnellement l'exonération de ce grand leader francophone et Métis.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma très haute considération.

La présidente,

Sylviane Lanthier

C.c. : Mme Jacqueline Blay, présidente du conseil d'administration, SFM
Mme Paulette Duguay, présidente, UNMSJM

BUREAU D'OTTAWA
450, rue Rideau, bureau 300
Ottawa (Ontario) K1N 5Z4
Tél. : (613) 241-7600
Télec. : (613) 241-6046
info@fca.ca

BUREAU AU QUÉBEC
43, rue de Buade, bureau 460
Québec (Québec) G1R 4A2
Tél. : (418) 692-5752
Télec. : (418) 692-5820
fcaquebec@videotron.ca

www.fca.ca